





UNION DES COMORES Unité - Solidarité - Développement

Ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Hydrocarbures

BUREAU GEOLOGIQUE DES COMORES

Termes de référence du consultant national juriste pour l'élaboration du Code Minier de l'Union des Comores

1. Contexte

Les ressources minérales du sol et du sous-sol des Comores peuvent constituer une richesse importante pour le développement socio-économique du pays. Actuellement, seuls les matériaux de construction sont exploités et ce de façon anarchique. Des archives indiqueraient un commerce de pierres gemmes des Comores. Plus récemment, ce commerce a repris de l'ampleur et il est à croire qu'il existe des pierres semi-précieuses dans le sous-sol comorien.

C'est pourquoi le Bureau Géologique des Comores (BGC) manifeste l'intérêt d'élaborer un Code Minier et les textes règlementaires prioritaires.

Dans ce contexte que le Bureau Géologique des Comores a sollicité et obtenu l'appui technique et financier du Centre Régional du PNUD pour l'Afrique pour l'élaboration de ce Code. Ce travail nécessite l'implication d'un groupe d'experts nationaux et internationaux multidisciplinaires.

Les présents termes de référence concernent un juriste pour entreprendre les activités suivantes.

2. Mission générale

En tant qu'homologue de l'équipe de consultants internationaux et assisté du géologue national, le juriste facilitera la mise en œuvre de la mission afin de mener à bien les consultations avec les institutions nationales concernées et les parties prenantes, ainsi que la prise en compte des spécificités locales. Il servira donc de point de contact et d'appui des consultants internationaux.

3. Missions spécifiques

Le consultant juriste national devra :

- Faciliter la collecte, de toute la littérature existante nécessaire à l'élaboration du Code ;
- Identifier les problématiques clés du secteur
- Préparer et organiser les ateliers ponctuant le processus d'élaboration du Code Minier.

- En outre, Il doit participer aux séances de travail du comité de revue dont il doit consolider les résultats qu'il transmettra à l'équipe de consultants internationaux pour prise en compte.
- Accompagner l'équipe de consultants internationaux dans l'exécution de leur mission en facilitant toutes les tâches nécessaires, à lui, confiées.

4. Livrables attendus

Le consultant fournira plusieurs livrables ainsi qu'il suit :

- Une liste complète de la littérature existante avec copie électronique de chaque document
- Un rapport de 5 pages maximum sur les problématiques du secteur
- Un rapport après chacun des ateliers ponctuant le process d'élaboration du Code Minier incluant toutes les observations et amendements en ajout ou en suppression dans chacun des textes concernés.

5. Profil de compétence

Le Juriste doit avoir un diplôme de Master en droit minier, en droit de l'environnement, en droit foncier ou dans un domaine connexe.

Il doit avoir:

- i) Une connaissance des politiques de recherche, d'extraction ou de transformation des substances minérales en Afrique ;
- ii) Une connaissance des codes et règlements du secteur de la géologie, des mines, des industries extractives ;
- iii) Une connaissance des questions de développement dans le secteur des mines et des industries extractives :
- iv) Une bonne connaissance du code des investissements des Comores ;
- v) Une aptitude à travailler en équipe et de manière autonome et à respecter les délais ;
- vi) Une connaissance sur les questions environnementales du pays ;
- vii) Une bonne connaissance sur la fiscalité en général et sur la fiscalité minière en particulier ;
- viii) Une connaissance approfondie de la Vision minière pour l'Afrique.

Une recherche sur des thématiques se rapprochant sur les ressources minières et le développement socioéconomique et la connaissance de l'anglais sont des atouts supplémentaires.

6. Durée de la consultation

La durée de la prestation est de 100 jours calendaires avec 30 homme-jour comme niveau d'effort.

7. Instructions aux candidats

Le dossier de candidature devra être composé des éléments suivants :

- Une lettre de motivation du candidat, adressée au directeur général du Bureau Géologique;
- Un curriculum vitae (cv), avec au moins trois références ;
- Les copies des certificats et copie légalisée du diplôme ;
- Les copies des attestations de travail figurant sur le cv;
- Copie de carte d'identité ou passeport du candidat.

Pour postuler, envoyez votre dossier de candidature au Bureau Géologique des Comores à Mdé Ex-Cfader.

N.B:

- Date de soumission de candidatures : du 13 au 24 décembre.
- Les dossiers de candidatures incomplets seront rejetés ;
- Les dossiers de candidatures reçus après la date limite seront systématiquement rejetés ;
- Chaque dossier de candidature (non rejeté) sera évalué conformément à la grille d'évaluation interne ;
- Seuls les candidats favorables aux critères d'évaluation sur dossier, seront convoqués pour un entretien.